

Science, technologie  
et innovation **en bref**

Mai 2013

**L'accès des ménages à Internet**

Marianne Bernier

Les données présentées dans ce bulletin proviennent de l'*Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, réalisée par l'Institut de la Statistique Québec en 2012. Cette enquête a été menée dans toutes les municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) du Québec, à l'exception des territoires Kativik et d'Eeyou Istchee.

Dans cette analyse, nous avons utilisé des tests statistiques pour détecter des différences significatives entre l'estimation d'une région, d'une MRC ou d'un TE par rapport à celle de l'ensemble du Québec. Les tests de différence mesurent l'écart entre les deux estimations afin de s'assurer qu'il soit assez grand pour être considéré comme statistiquement significatif. Le seuil des tests de significativité a été fixé à 0,05.

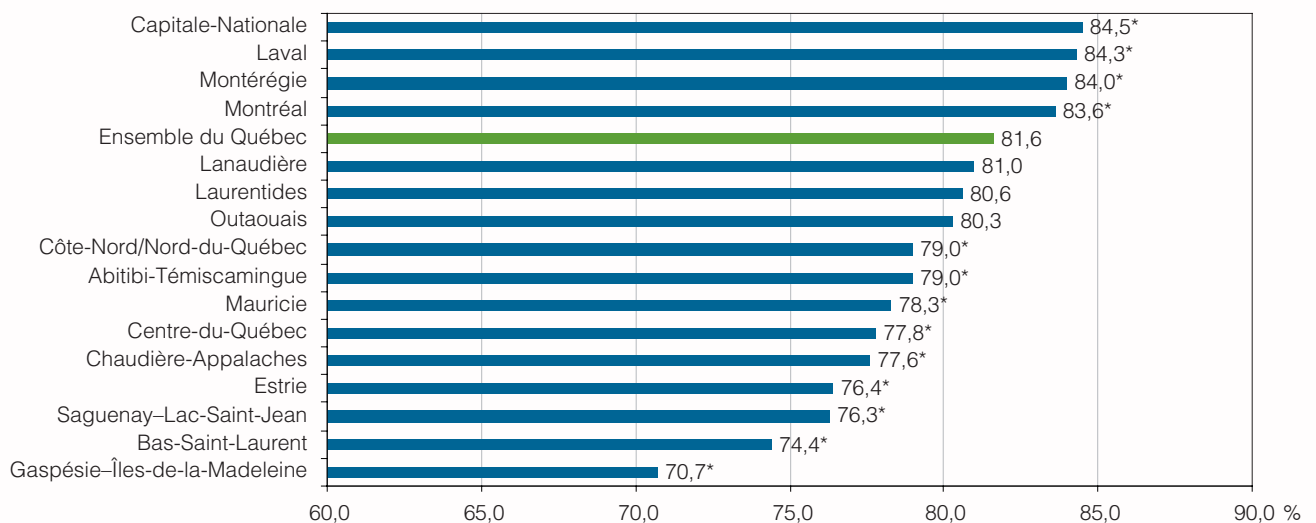
Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web de l'Institut à l'adresse suivante : [http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/menages\\_individus/index.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/savoir/indicateurs/tic/menages_individus/index.htm).

**Plus de huit ménages sur dix sont branchés à Internet au Québec**

Le taux de branchement à Internet des ménages au Québec s'élève à 81,6 % en 2012. Ce taux varie entre 70,7 % dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et 84,5 % dans la Capitale-Nationale. Quatre régions administratives ont un taux significativement plus élevé que celui du Québec; il s'agit de la Capitale-Nationale (84,5 %), de Laval (84,3 %), de la Montérégie (84,0 %) et de Montréal (83,6 %).

À l'opposé, neuf régions ont un taux de branchement significativement plus bas que le taux québécois : la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (79,0 %), l'Abitibi-Témiscamingue (79,0 %), la Mauricie (78,3 %), Chaudière-Appalaches (77,6 %), l'Estrie (76,4 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (76,3 %), le Bas-Saint-Laurent (74,4 %) ainsi que la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (70,7 %).

Figure 1

**Proportion de ménages branchés à Internet, Québec et régions administratives, 2012**

\* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

## Près de 40 points de pourcentage séparent le taux de branchement le plus faible de celui le plus élevé parmi les MRC et les TE

Le branchement à Internet n'est pas uniforme à l'intérieur des régions administratives. Ainsi, l'examen des taux de branchement par municipalité régionale de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) du Québec révèle des différences encore plus grandes sur le territoire, que celles entre les régions administratives. Parmi les MRC et TE, le taux de branchement à Internet varie de 57,9% dans La Vallée-de-la-Gatineau à 97,6% dans la MRC de Caniapiscou, ce qui constitue un écart de 39,7 points de pourcentage. À titre indicatif, un écart trois fois moindre (13,8 points de pourcentage) sépare le taux de branchement de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (70,7%) de celui de la Capitale-Nationale (84,5%).

La MRC de Caniapiscou (97,6%), située dans la région de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, est de loin la plus branchée du Québec. Son taux dépasse largement celui de la deuxième MRC la plus branchée, soit La Jacques Cartier (92,1%)<sup>1</sup>. Les autres MRC ont des taux variant de 85,3% à 90,0%.

La Vallée-de-la-Gatineau (57,9%) dans la région de l'Outaouais affiche quant à elle le taux de branchement le moins élevé du Québec, loin derrière le taux de la MRC du Rocher-Percé (64,7%). Par ailleurs, on observe que les MRC dont les taux de branchement sont les moins élevés ne sont pas toutes situées dans des régions faiblement branchées. L'Outaouais (80,3%), dont le taux de branchement n'est pas significativement différent de celui du Québec, compte trois MRC parmi le dix MRC les moins branchées : Papineau (67,3%), Pontiac (64,9%) et La Vallée-de-la-Gatineau (57,9%).

## 94,4% des ménages branchés le sont à la haute vitesse

Plus de neuf ménages branchés sur dix (94,4%) sont connectés à Internet haute vitesse, ce qui représente 76,6% de l'ensemble des ménages au Québec. Contrairement à ce que l'on observe pour le taux de branchement à Internet, le taux de branchement à la haute vitesse varie peu entre régions administratives; il existe néanmoins des différences significatives entre certaines régions et l'ensemble du Québec. Ainsi, les taux de branchement à la haute vitesse de l'Abitibi-Témiscamingue (96,7%), de Laval (96,1%) et de Montréal (96,0%) sont tous significativement plus élevés que celui pour l'ensemble du Québec (94,4%). À l'opposé, cinq régions administratives affichent un taux de branchement à la haute vitesse significativement plus faible que le taux québécois : les Laurentides (93,1%), le Bas-Saint-Laurent (92,3%), l'Estrie (92,1%), le Centre-du-Québec (91,5%) et Chaudière-Appalaches (91,2%).

Tableau 1

### Les dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) ayant le plus fort taux de branchement des ménages à Internet, Québec, 2012

Rang	MRC (Région administrative)	Taux (%)
1	Thérèse-de-Blainville (Laurentides)	85,3 *
2	Québec (Capitale-Nationale)	85,7 *
3	Mirabel (Laurentides)	87,5 *
4	Roussillon (Montérégie)	88,0 *
5	Marguerite-D'Youville (Montérégie)	88,9 *
6	Vaudreuil-Soulanges (Montérégie)	89,7 *
7	Les Moulins (Lanaudière)	89,9 *
8	La Vallée-du-Richelieu (Montérégie)	90,0 *
9	La Jacques-Cartier (Capitale-Nationale)	92,1 *
10	Caniapiscou (Côte-Nord/Nord-du-Québec)	97,6 *

\* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Tableau 2

### Les dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) ayant le plus faible taux de branchement des ménages à Internet, Québec, 2012

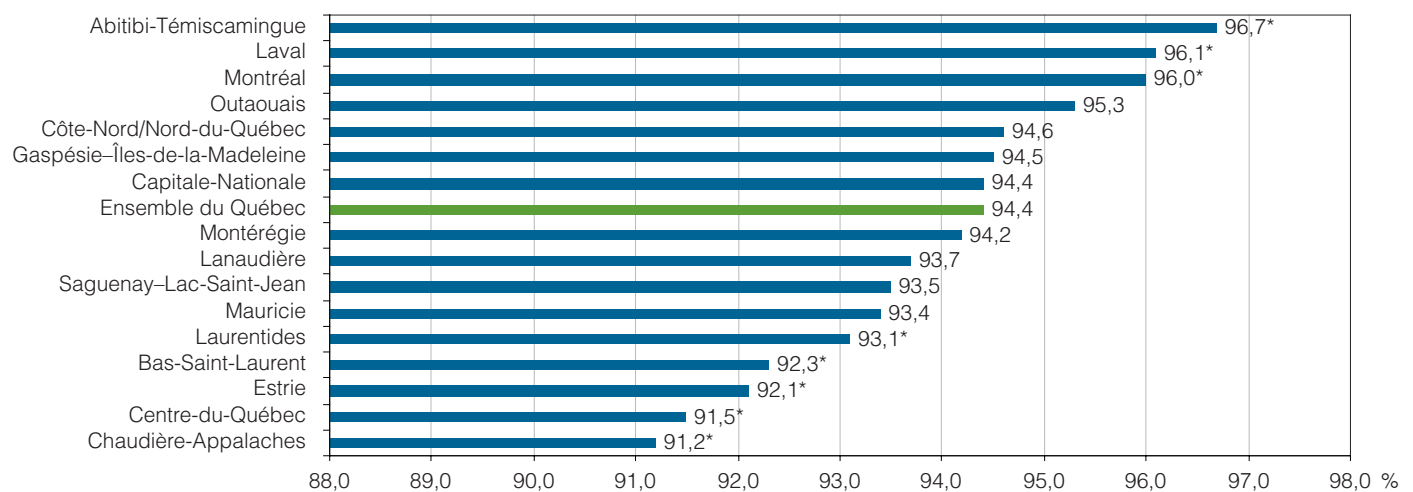
Rang	MRC (Région administrative)	Taux (%)
1	La Vallée-de-la-Gatineau (Outaouais)	57,9 *
2	Le Rocher-Percé (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)	64,7 *
3	Pontiac (Outaouais)	64,9 *
4	Le Haut-Saint-Laurent (Montérégie)	64,9 *
5	Bonaventure (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine)	66,5 *
6	Le Haut-Saint-François (Estrie)	66,9 *
7	Témiscouata (Bas-Saint-Laurent)	67,2 *
8	Papineau (Papineau)	67,3 *
9	Les Basques (Bas-Saint-Laurent)	67,8 *
10	L'Islet (Chaudière-Appalaches)	68,8 *

\* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

1. Les taux de branchement des MRC de Caniapiscou et de la Jacques-Cartier sont significativement différents l'un de l'autre.

Figure 2

**Proportion de ménages branchés à Internet haute vitesse sur l'ensemble des ménages branchés, Québec et régions administratives, 2012**

\* Indique que l'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

### Un peu plus de sept ménages branchés sur dix utilisent une connexion haute vitesse dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent

Comme dans le cas des taux de branchement à Internet, les taux de branchement à la haute vitesse par municipalité régionale de comté (MRC) et territoire équivalent (TE) affichent une plus grande dispersion que les taux par région administrative. Ainsi, les taux de branchement à la haute vitesse varient de 72,8% dans la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent à 97,9% dans celle de Rouyn-Noranda, ce qui constitue un écart de près de 25 points de pourcentage. À titre indicatif, seulement 5,5 points de pourcentage séparent le taux de branchement à la haute vitesse de la région de Chaudière-Appalaches (91,2%) de celui de l'Abitibi-Témiscamingue (96,7%).

La MRC où la proportion de ménages branchés à la haute vitesse est la plus élevée est Rouyn-Noranda (97,9%) et se situe dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit la région la plus branchée du Québec. De plus, les dix MRC où les proportions de ménages branchés à la haute vitesse sont les plus élevées affichent tous des taux semblables (qui ne se distinguent pas significativement les uns des autres), allant de 96,9% à 97,9%. Ces taux sont néanmoins tous significativement plus élevés que le taux québécois (94,4%).

Contrairement aux MRC et TE les plus branchés à la haute vitesse, les dix moins branchés présentent des taux nettement plus dispersés qui vont de 72,8% (Le Golfe-du-Saint-Laurent) à 86,3% (Maskinongé). Par ailleurs, on note que deux des MRC les moins branchées à la haute vitesse sont situées dans la région de Chaudière-Appalaches, soit celle qui affiche la plus faible proportion de ménages branchés à la haute vitesse (91,2%). Ce sont Les Etchemins (78,2%) et Robert-Cliche (78,7%).

Tableau 3

### Les dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) ayant le plus fort taux de branchement des ménages à Internet haute vitesse, Québec, 2012

Rang	MRC (Région administrative)	Taux (%)
1	Abitibi (Abitibi-Témiscamingue)	96,9 *
2	L'Assomption (Lanaudière)	97,0 *
3	Vallée-de-l'Or (Abitibi-Témiscamingue)	97,1 *
4	Sept-Rivières (Côte-Nord/Nord-du-Québec)	97,2 *
5	Roussillon (Montérégie)	97,2 *
6	Beauharnois-Salaberry (Montérégie)	97,3 *
7	Manicouagan (Côte-Nord/Nord-du-Québec)	97,4 *
8	La Rivière-du-Nord (Laurentides)	97,4 *
9	La Tuque (Mauricie)	97,8 *
10	Rouyn-Noranda (Abitibi-Témiscamingue)	97,9 *

\* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Tableau 4

### Les dix municipalités régionales de comté (MRC) et territoires équivalents (TE) ayant le plus faible taux de branchement des ménages à Internet haute vitesse, Québec, 2012

Rang	MRC (Région administrative)	Taux (%)
1	Le Golfe-du-Saint-Laurent (Côte-Nord/Nord-du-Québec)	72,8 *
2	Les Etchemins (Chaudière-Appalaches)	78,2 *
3	Robert-Cliche (Chaudière-Appalaches)	78,7 *
4	Matawinie (Lanaudière)	84,5 *
5	Nicolet-Yamaska (Centre-du-Québec)	84,6 *
6	Le Haut-Saint-François (Estrie)	84,9 *
7	Minganie (Côte-Nord/Nord-du-Québec)	84,9 *
8	Argenteuil (Laurentides)	85,2 *
9	La Vallée-de-la-Gatineau (Outaouais)	85,9 *
10	Maskinongé (Mauricie)	86,3 *

\* L'estimation est significativement différente de celle pour l'ensemble du Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

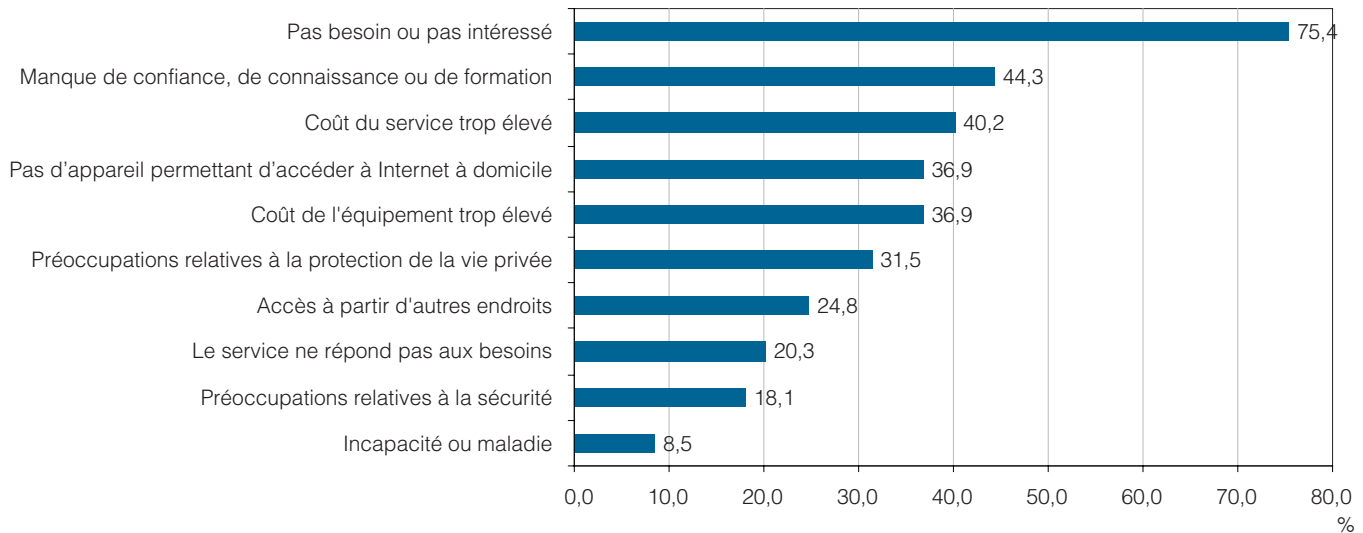
## Trois ménages non branchés sur quatre indiquent ne pas avoir besoin d'Internet

En 2012, 18,4% des ménages québécois ne sont pas branchés à Internet. La raison la plus fréquemment évoquée pour ne pas être branché à Internet est l'absence de besoin ou le manque d'intérêt (75,4%). Par ailleurs, plus ou moins un ménage sur quatre évoque le manque de confiance, de connaissance ou de formation (44,3%), le

coût trop élevé du service (40,2%), l'absence d'appareil permettant d'accéder à Internet à domicile (36,9%) ou le coût trop élevé de l'équipement (36,9%). D'autres raisons ont également été évoquées, mais par une moindre proportion de ménages non branchés : des préoccupations relatives à la protection de la vie privée (31,5%), le fait d'avoir accès à partir d'autres endroits que le domicile (24,8%), le fait que le service ne répond pas aux besoins (20,3%), des préoccupations relatives à la sécurité (18,1%), et l'incapacité ou la maladie (8,5%).

Figure 3

### Proportion de ménages non branchés à Internet selon la raison du non-branchement, Québec, 2012



Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur l'accès des ménages à Internet*, 2012.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques économiques et du développement durable

Ont collaboré à la réalisation :  
Esther Frère, révision linguistique  
Anne-Marie Roy, mise en page  
Direction des communications

Pour plus de renseignements :  
Marianne Bernier, économiste  
marianne.bernier@stat.gouv.qc.ca  
Direction des statistiques économiques  
et du développement durable  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4  
Téléphone : 418 691-2411  
ou 1 800 463-4090 (sans frais)  
Télécopieur : 418 643-4129

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives Canada  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
2<sup>e</sup> trimestre 2013  
ISSN 1911-6918 (en ligne)  
© Gouvernement du Québec,  
Institut de la statistique du Québec, 2005

Toute reproduction autre qu'à des fins de  
consultation personnelle est interdite sans  
l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[www.stat.gouv.qc.ca/droits\\_auteur.htm](http://www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm)